7ème ANNEE | PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi 30 janvier 1918 | No. 47

Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE !

Pour nos écoles

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, la convention des commissaires d'écoles de la Saskatchewan se tiendra à Saskatoon les 20 et 21 février. Le Comité Exécutif de l'A. C. F. C. a déjà pris les mesures nécessaires pour attirer sur cet important événement l'attention de nos compatriotes les plus directement intéressés. Nous voudrions exposer ici les graves raisons qui nous invitent à remplir tout notre devoir dans la circonstance.

L'Association des commissaires d'école de la Saskatchewan (Saskatchewan School Trustees' Association) est une institution fondée il y a près d'une dizaine d'années, mais qui fait surtout parler d'elle depuis qu'elle s'est mise à organiser de grandes conventions, c'est-à-dire à partir de 1916. Aujourd'hui, elle a réussi à grouper une notable partie des districts scolaires de la province. Elle n'a, bien entendu, aucun caractère officiel, et en ce qui concerne la législation scolaire, son rôle se réduit à formuler des voeux. Cependant le gouvernement ne peut manquer de prêter une oreille attentive aux suggestions qu'elle fait, aux réformes qu'elle préconise; il est en droit de les considérer comme l'expression de la volonté populaire en matière d'éducation. Sans doute, nos hommes politiques se seraient guère justifiables d'endosser complètement les vues de l'Asociation sur telle ou telle question, sous prétexte que celle—ci se serait prononcée à quelques voix de majorité: mais la situation ne serait plus la même s'ils se trouvaient un jour en présence d'un mouvement net et bien arrêté. Nous désintéresser de la lutte et laisser à nos adversaires le contrôle de l'assemblée annuelle des commissaires d'école de la province, ce serait donc mettre entre leurs mains une arme terrible dont ils ne se feraient pas faute d'user contre nous. Il est de toute nécessité, on le voit, que nous ayons dans ces délibérations une représentation aussi nombreuse que possible, afin de contrecarrer les mesures et les idées qui nous sont préjudiciables, sinon par un vote décisif, du moins par une minorité imposante.

On se rappelle que l'année dernière à Régina, le bilinguisme eut à subir un assaut violent qui ne fut repoussé qu'à grande peine. Les événements qui se sont succédé depuis douze mois n'ont fait que surexciter davantage encore les passions de l'élément qui nous a déclaré la guerre. Il faut s'attendre à une nouvelle explosion de fanatisme et à un déploiement furibond de l'épouvantail du "déloyalisme". Ce n'est un mystère pour aucun que certains personnages ont été désappointés et humiliés de la façon dont les choses se sont passées lors de la dernière convention. Ils comptent bien prendre une revanche éclatante à Saskatoon, grâce à une organisation plus élaborée et surtout à l'état d'esprit créé par la récente campagne électorale.

Cette convention, sans nul doute, dépassera les autres comme importance et comme résultats pratiques. On annonce qu'il n'y aura vraisemblablement pas d'orateurs invités à faire des conférences, afin de donner aux délégués plus de temps pour discuter leurs propres affaires. Nous savons de bonne source qu'il sera présenté une résolution à l'effet de donner le droit de vote à un seul des délégués de chaque commission scolaire. Ceci serait proposé dans le but d'empêcher certaines gens de s'assurer le contrôle de l'assemblée pour un objet déterminé. Une autre résolution vise à amoindrir les pouvoirs actuels des commissaires et à placer davantage l'école sous le contrôle municipal. Il est certain que la question de l'enseignement exclusif de l'anglais reparaîtra également, sous une forme ou sous une autre.

Ce sont là autant de problèmes dont on saisit tout de suite la gravité et que nous devons nous efforcer de faire solutionner dans le sens qui nous est favorable. Que toutes les commissions scolaires où nos Franco-Canadiens sont en majorité ou en mesure d'exercer une influence quelconque se préoccupent donc sans tarder d'avoir leurs représentants à Saskatoon les 20 et 21 février. La constitution actuelle de l'Association ne limite pas le nombre des délégués que peut envoyer chaque district scolaire. Elle dit simplement qu'il devra payer une piastre par année pour chaque délégué. Cette contribution devrait être envoyée aussi tôt que possible au secrétaire-trésorier, M. John McCarthy, 1625 Broad street, Régina; on peut cependant se contenter de la verser le jour de la convention.

La question de la longue distance à laquelle se trouvent certains centres n'est pas un obstacle à l'envoi de délégués. On va, en effet, discuter et fort probablement accepter le "pooling system", qui consiste à faire payer à tous les délégués, pour leur transport au lieu de la convention, un prix moyen uniforme calculé d'après le montant total déboursé par les délégués venus des différents points de la province. De cette façon, les frais de voyage des délégués de Willow Bunch et de Ponteix, par exemple, ne seront pas plus élevés que ceux des délégués de Vonda et de Duck Lake. Cette répartition équitable des dépenses est tout à l'avantage des districts éloignés et ces derniers devraient s'efforcer d'envoyer des représentants, afin d'assurer l'adoption d'une mesure qui les intéresse tout particulièrement.

Si les Franco-Canadiens de la Saskatchewan comprennent leur devoir, comme nous en avons l'assurance, c'est deux ou trois cents délégués de nos districts scolaires qui se trouveront réunis à Saskatoon les 20 et 21 février. Ils en profiteront naturellement pour discuter ensemble une foule de questions qui les concernent. Les délégués de l'an dernier, à Régina, n'ont certainement pas oublié la charmante soirée organisée par le cercle de l'A. C. F. C. de la capitale et présidée par S. G. Mgr Mathieu, à laquelle il leur fut donné d'assister. Une réunion du même genre s'impose à Saskatoon. Elle aura peut—être moins d'éclat; mais pour lui donner de l'attrait, il suffira tout simplement de mettre au programme quelques—uns de nos problèmes scolaires actuels. L'occasion sera belle de fêter le premier anniversaire de l'Association Interprovinciale—qui prit naissance, on s'en souvient, à pareille date l'an dernier—et de s'entretenir longuement de cette jeune institution, l'espoir et le salut de nos écoles franco—canadiennes.

Nouveau contrôleur des vivres

M. W. J. Hanna a démissionné comme contrôleur des vivres. Son successeur est M. H. B. Thompson, de Vancouver.

La démission de M. Hanna était attendue depuis un certain temps déjà. On considère généralement que la position est impossible à tenir bien longtemps pour le même homme. Notre premier contrôleur des vivres a même pu rester en fonctions quelques mois de plus que ne pronostiquaient de bons juges en la matière. Son rôle a surtout consisté à nous prêcher l'économie. Son successeur réussira-t-il à contrôler réellement ?

On punit les réfractaires

Les juges ne se montreat pas tendres pour les individus qui refusent de se soumettre à la loi militaire. A Calgary, deux jeunes gens qui avaient refusé positivement de revêtir l'uniforme du roi sont condamnés à cinq ans de pénitencier avec "hard labor". Le juge déclare cependant qu'il sera prêt à leur accorder remise de leur peine dès qu'ils manifesteront le désir de se soumettre.

A Winnipeg, deux "conscientious objectors" sont également condamnés à deux ans de pénitencier.

SIMPLES NOTES

A propos de l'exclusion contre contre le Saint Siège qu'auraient décrété les gouvernements alliés, on sait que tour à tour l'Italie et l'Angleterre ont nié l'existence de ce traité secret révélé par la Russie. Qu'y a-t-il de vrai au juste? On ne sait trop, mais conclure tout de suite au piège boche, c'est un peu trop enfantin. Il reste toujours vrai que les gouvernements alliés ont malheureusement agi à l'égard de l'intervention paternelle du Pape, tout comme si ce traité compromettant eût vraiment existé. Il y a d'ailleurs une distinction à faire entre les gouvernements et les nations qu'ils sont supposés représenter. On peut lire à ce sujet la mise au point de l'Univers que nous publions ailleurs.

* * *

A la demande de Mgr Paquet, et de plusieurs amis, M. Henri Bourassa s'est décidé à publier en brochure les principaux articles relatifs au Pape, à la guerre et à la paix qu'il a publiés depuis août 1914. La brochure, qui doit paraître cette semaine, couvrira 150 pages et se vendra 50 sous franco. On peut en faire immédiatement la demande en s'adressant au Devoir, de Montréal.

* * *

L'Alberta suit l'exemple du Québec et de la Saskatchewan: elle entend faire respecter ses droits provinciaux même du gouvernement fédéral. Dans une communication qu'il adresse à M. Borden au sujet de l'émission et la vente de titres provinciaux, le premier ministre Stewart déclare qu'il ne se soumettra pas volontiers à un empiètement sur les droits constitutionnels.

* * *

Le nouveau tarif des transports sur les chemins de fer n'entrera pas en vigueur le 1er février, comme il avait été d'abord annoncé. Ceux qui ont fait appel de la décision gouvernementale auront du moins gagné ce délai.

* * *

Les Etats Unis sont en train de se rendre compte que ce n'est pas une petite affaire, pour un grand pays, de s'improviser une grande armée. On découvre tous les jours des preuves d'incompétence étonnante dans différents départements et surtout dans l'achat du matériel par le département de la guerre.

* * *

Le nombre des personnes rendues totalement ou partiellement aveugles par la catastrophe d'Halifax est encore plus considérable qu'on l'avait cru tout d'abord. Il serait trois ou quatre fois plus élevé que celui des soldats canadiens qui ont subi le même sort depuis le commencement de la guerre.

* * *

Le gouvernement du Manitoba va en appeler au conseil privé d'Angleterre de la décision de la cour suprême annulant la loi de législation directe adoptée par sa législature en 1916. Dans l'intervalle, il se considère tenu de soumettre au peuple toute mesure importante.

* * *

Les hôteliers de Vancouver organisent une association dans le but de coopérer avec les prohibitionnistes pour la mise en vigueur de la loi de prohibition.

* * *

Un rédacteur du Sun, *de Toronto, s'amusant aux dépens des journalistes de sa ville qui crient à la production agricole intense, propose de réquisitionner de la main-d'oeuvre dans les gazettes quotidiennes de Toronto. Il y a en effet six quotidiens dans la capitale de l'Ontario, et tous soutenant la même politique Il n'y aurait donc aucun inconvénient à en suspendre cinq sur six pour la durée de la guerre. On aurait ainsi une petite armée disponible qu'on enverrait aux champs.*

* * *

On parle plus que jamais de la paix: en est—on plus proche? La grande offensive continue tout de même à se préparer.

* * *

M. Henry Bordeaux a consacré un article touchant à la mémoire des trois premiers soldats américains morts en France- le caporal Gresham et les soldats Heinright et Hay.

* * *

M. F. Auld, sous ministre de l'Agriculture en Saskatchewan, déclare que la situation est très sérieuse dans la province en ce qui concerne l'avoine de semence. Il y en faut un million de minots, pour les districts où la récolte a été insuffisante l'année dernière, et l'on aura beaucoup de difficultés à se le procurer.

* * *

Les "high schools" de la Saskatchewan comptent plus de 2500 garçons et filles de 13 à 19 ans. On parle d'en enrôler un certain nombre pour les travaux agricoles, au cours des vacances.

* * *

Il est fortement question de fermer les théâtres trois jours par semaine afin de réaliser une économie de combustible.

* * *

Les élèves des écoles de la Saskachewan ont versé jusqu'à présent $67.428 au Fonds de secours belge et $26.953 au Fonds patriotique.

A propos de l'exclusion du Pape des négociations de paix

On a beaucoup parlé des révélations faites à Pétrograd, au sujet de l'entente qui serait intervenue entre les principaux gouvernements alliés pour l'exclusion du Pape des négociations de paix.

L'*Univers* du 6 janvier, le dernier qui soit arrivé au Canada, résume et apprécie de la façon suivante (nous reproduisons intégralement son texte, avec les notes préliminaire qui en montrent l'esprit) les démentis publiés:

"Après une longue période de réflexion, les gouvernements de Londres et de Rome ont démenti l'information révélée par les Bolcheviks, concernant l'exclusion du Pape dans toute démarche concernant la paix ou des questions se référant à la guerre.

"Nous déclarons avant tout:

"1) Que la responsabilité des nations est indépendante de celles de leurs gouvernements et que nous n'avons pas à leur demander compte des erreurs de ces gouvernements. L'incident n'est donc pas de nature à troubler l'alliance des peuples devant l'ennemi commun.

"2) Que la manoeuvre boche, si manoeuvre il y a, est inutile, ces faits ne *doivent pas troubler les* nations alliées.

"Mais ceci dit, car ceci doit être dit et compris, nous faisons observer:

"1. Que les démentis sont assez tardifs.

"2) Que le démenti italien, le dernier en date, a été démenti à son tour par un homme d'Etat anglais, qui a confirmé l'exactitude substantielle de la révélation.

"3) Que les démentis pouvaient et ont frappé la forme de l'information et non sa substance désormais depuis longtemps du domaine public.

"4) Que tout mauvais cas étant niable, nous constatons avec plaisir que l'on a compris qu'une telle chose devait être niée, ce qui, comme conséquence logique, doit abolir l'inconvenante exclusion. En sera-t-il ainsi par la volonté des hommes, nous en doutons, persuadés que les événements sauront, au moment voulu, s'imposer à la volonté mauvaise des hommes."

La famine en Angleterre

Les journaux de Londres commencent à s'inquiéter profondément des troubles que cause la famine dans la Grande Bretagne. Le peuple est fatigué du système de distribution injuste qui prévaut depuis le commencement de la guerre. Les gens sont fatigués de faire queue aux bureaux de distribution, d'attendre le bon plaisir de ceux qui sont chargés de pourvoir aux besoins de la population.

L'orage gronde sourdement et si des mesures sages et prudentes ne sont pas prises sous peu, il se pourrait que la populace de Londres commence des émeutes qui seraient désastreuses.

*Le R. P. Louis Gladu, O.M.I., directeur de l'*Ami du Foyer *a célébrer ces jours derniers au juniorat de St-Boniface le cinquantenaire de sa profession religieuse. Toutes nos plus respectueuses félicitations et nos meilleurs voeux au vénéré jubilaire.*

La motion Francoeur

La discussion de la motion Francoeur s'est continuée à Québec par des discours de MM. Tessier, Cannon et Gouin.

M. Tessier, député de Rimouski, veut croire que les discours et les articles de journaux dirigés contre la province de Québec ne sont que l'expression d'un fanatisme limité. Il y voit un aveu mal déguisé de la crainte qu'inspirent notre force et notre influence croissantes.

Quelque chargé que puisse être l'atmosphère, M. Tessier ne désespère pas de l'avenir. Il n'est pas séparatiste. Cette crise passera comme les autres.

M. L. A. Cannon, député de Québec—Centre, faisant l'historique du pays depuis 1867, déclare que le gouvernement Laurier a été l'âge d'or de la Confédération. Avec un Canadien—français à la tête du pays, dit—il, on vit la paix, l'harmonie régner entre toutes les races toutes les religions; toutes les provinces étaient fières, tout en conservant leurs traits caractéristiques leur individualité, de former partie d'un tout compact, prenant conscience de sa force et nous avions droit d'espérer devenir" une nation puissante et respectée: mais la défaite de Laurier en 1911 a été le signal d'un fléchissement de l'influence canadienne française à Ottawa. Cette situation coïncide avec la campagne nationaliste qui l'a provoquée, d'après M. Cannon. Cependant l'orateur ne croit pas qu'il y ait là matière à considérer sérieusement la rupture du lien fédéral. D'ailleurs une telle attitude ne convient pas à la province dont la population est la doyenne en ce pays.

Nous avons le droit et le devoir de rester à la tête de la Confédération et nous allons le faire savoir aux autres provinces.

Nous continuerons, sur cette terre d'Amérique, par tout le Canada et au—delà, le rôle de la France en Europe, la nation catholique par excellence qui répand au loin le règne du beau et du vrai.

Le premier ministre s'est montré dans son discours, d'un robuste optimiste. Il n'a vu dans toute la question ontarienne qu'un simple malentendu entre l'élément anglais et l'élément français. Pour lui, il n'y a pas lieu de rompre le lien fédéral. Je crois au système fédératif, dit—il, à condition que l'on ait égard aux différences de races et de croyances. Je crois que le seul moyen d'administrer notre pays, le seul mode de gouvernement, c'est le gouvernement fédératif.

Après le discours de M. Gouin, M. Francoeur a retiré purement et simplement sa motion.

Femme député en Colombie Anglaise

Quatre élections ont eu lieu, le 24 janvier, dans la Colombie Anglaise, pour remplir des vacances à la Chambre provinciale. Au nombre des élus se trouve Mme Ralph Smith, veuve de l'ancien ministre des finances dans la province. Son principal adversaire était un soldat retour du front. Mme Smith a été élue sur un programme féministe.

Le vote des soldats

Le résultat du vote des soldats en France n'a pas encore été câblé à Ottawa; mais il sera connu dans les premiers jours de février.

Les premiers rapports du vote des soldats laissent entendre que ce vote est favorable au gouvernement d'union. Comment ne le serait-il pas après la pression exercée sur eux et après tous les moyens que le gouvernement d'union a employés avec succès."

Si l'on en croit les soldats et les officiers, revenus récemment de France et d'Angleterre, il y aurait eu, dans les bureaux de votation, beaucoup de fraude, comme il y en a eu au Canada.

Des infirmières de l'armée anglaise ont pu déposer leur vote comme celles de l'armée canadienne. Des soldats, ayant vécu longtemps au Canada, ont pu voter pour des candidats unionistes, en dehors de leurs divisions électorales.

Les agents du gouvernement d'union ont distribué dans les camps une littérature électorale remplie de faussetés et d'insultes à l'adresse des libéraux et des nationalistes. On a représenté sir Wilfrid Laurier et le parti libéral comme une faction de déloyaux et d'antibritanniques.

Le gouvernement d'union a surtout fait des promesses et de fausses promesses. On a fait croire aux soldats que, si le gouvernement d'union ne remportait pas la victoire, ceux-ci seraient laissés à leur sort, que les pensions seraient arrêtées, qu'eux et leur famille ne seraient pas soutenus par le gouvernement libéral et qu'ils seraient laissés à la charité publique.

De plus, on leur a montré la conscription sous un beau jour; on leur a déclaré qu'à mesure que les premiers conscrits arriveraient en Angleterre et viendraient les remplacer en France sur les champs de bataille, ils auraient un congé de plusieurs mois et pourraient aller passer d'agréables moments dans leurs familles au Canada.

Après ces habiles manoeuvres du gouvernement d'union il était difficile que le gouvernement ne remportât pas la majorité du vote militaire.

Le Département de l'Education à Régina inaugure un bureau de placement pour les instituteurs et institutrices

Le Département de l'Education à Régina vient d'ouvrir un bureau qui servira d'intermédiaire entre les instituteurs à la recherche d'une école pour y enseigner et les commissions scolaires qui demandent les services d'un maître ou d'une maîtresse.

Les commissions scolaires qui s'adressent à ce bureau ont à remplir un questionnaire détaillé sur les conditions de leur école.

On sait que l'Association Interprovinciale, dont le secrétaire est M. Raymond Denis, de Vonda, s'occupe déjà avec succès de fournir des instituteurs et institutrices bilingues à nos écoles franco-canadiennes.

Une convention des marchands de bois de l'Ouest, à Winnipeg proteste énergiquement contre l'augmentation de 15 p. c. sur les prix de transports des chemins de fer.

Qui veut remplacer un ministre?

Le *Devoir* publie un spirituel billet de Napoléon Tellier dont nous détachons les passages les plus saillants.

"*Qui veut remplacer un ministre? Allons, ne répondez pas tous ensemble: c'est une occasion* [illegible]

[illegible]

THE EDITOR LE NATIONALISTE MONTREAL [illegible]

[illegible]

M. Sévigny."

[illegible]

[illegible] *Reinse.*

[illegible] ministre [illegible].

Pas de pain de guerre en Saskatchewan

D'après un ordre récent du contrôleur des vivres, tous les moulins du Canada, à partir de lundi dernier, 28 janvier, devaient cesser de faire la farine ordinaire pour y substituer une autre plus économique. L'honorable George W. Brown, aviseur provincial du contrôleur des vivres à Régina, déclare que la Saskatchewan n'aura pas de pain de guerre, les moulins de la province n'ayant pas la machinerie nécessaire pour moudre le son, la moulée, l'orge et le maïs. Il y a seulement un moulin à seigle à l'ouest des Grands Lacs et il est situé à Winnipeg.

Néanmoins le nouveau contrôleur des vivres, M. H. B. Thompson, avise que les ordres donnés doivent être strictement exécutés. Tous les moulins sans exception doivent faire la nouvelle farine réglementaire.

La situation va se trouver assez compliquée d'ici peu, si l'on veut s'en tenir à l'exécution formelle des ordres d'Ottawa. Pain de guerre ou pain blanc il nous faut du pain.

N'oublions pas

"Posséder un résumé clair, impartial et vivant des phases de cette terrible épreuve est pour tous ceux qui pensent une satisfaction et un réconfort". Cette phrase de la Préface que M. C. Desdevises du Dézert a écrite pour la première série de la "*Guerre des Nations*" de M. Georges Hoog s'appliquerait également à un ouvrage composé sous une inspiration toute différente, ayant pour titre: "*Deux ans de guerre à Constantinople*" et pour sous-titre: Etudes de Morale et Politique Allemandes et Jeunes Turques.

L'auteur de ce livre, le Dr Harry Stuermer ancien correspondant dans la capitale ottomane de la Gazette de Cologne, est un Allemand écœuré de la conduite de son gouvernement et le tableau qu'il a tracé de ces impressions nous conduit à la même conclusion que le récit volontairement aride que nous a tracé des événements de 1914 le rédacteur des Notes d'histoire relatant au jour le jour dans les "Lettres à un soldat" les phases [illegible] le par le Weltpolitik. De part [illegible] d'autre, les "racines du conflit" [illegible] point oublier [illegible] pour ne point se prêter [illegible] allemande s'efforçant [illegible] la discussion des responsabilités initiales, mais aussi [illegible]

[illegible] "réconfort" que nous [illegible] conscience de notre droit [illegible] légitimement et loyalement [illegible]

[illegible] contre la Russie, contre [illegible] C'est une question que tranche l'exposé [illegible] seulement des phases du conflit, mais les multiples provocations [illegible] l'Allemagne rappelées dans le dernier chapitre de M. Georges Hoog: les responsabilités de la guerre. C'est ce point que voudrait rejeter dans l'ombre la nation coupable, en vertu de l'adage et de la constante [illegible] des criminels: n'avouez jamais. Mais [illegible] Le mensonge du 3 août 1914" est ineffaçable et il est dénoncé par des Allemands honnêtes qui s'écartent [illegible] qu'ils estiment [illegible] un crime contre l'humanité. Quelle force [illegible] le pouvoir [illegible] la certitude et la fierté de n'avoir point à rougir des siens, [illegible] M. Georges Hoog "à la mémoire des jeunes Français, morts qui rêvent d'une patrie plus fraternelle et d'un monde meilleur, qui aiment assez le pays pour [illegible] la justice qui appelaient la revanche du droit contre toutes les tyrannies, qui ne [illegible] pas de la liberté parce qu'ils croyaient au Christ, et qui sont morts pour cette sainte cause en sauvant le pays, sa terre et son âme."

Est-il rien de comparable au contraire à la douleur et à l'accablement de certains patriotes d'Allemagne contraints de constater, au nom d'un droit et d'une morale supérieure à l'attachement même qu'on peut avoir pour son pays, la banqueroute de cette agression commise par leur gouvernement et obligée, pour libérer leur conscience, de flétrir et désavouer ce "crime principal" qui fut "le déchaînement de la guerre mondiale".

"Vaincue déjà au fond, dans la grande guerre qu'elle avait commencée avec une légèreté effroyable, avec trop de confiance en la force invincible et destructive de son militarisme et avec un dédain complet pour les capacités et le moral de ses adversaires, l'Allemagne se trouve contrainte maintenant de faire un dernier effort pour sauver sa cause déjà perdue, par l'extension de la piraterie navale, en renonçant au dernier reste d'humanité dans ses méthodes, en violant tous les droits des neutres en assouvissant ses instincts de destruction brutale.

Ainsi écrivait, de Genève, au mois de mars 1917, l'ancien correspondant de la *Gazette de Cologne*, cruellement désabusé par tout ce qu'il avait entendu et vu dès le début de cette guerre. Son livre est un des plus poignants témoignages en faveur des Alliés: c'est l'écho d'une conscience conduite à juger à sa valeur vraie la "cause injuste et immorale" adoptée par sa patrie. Ce sont pourtant ces transfuges assez courageux et honnêtes pour condamner l'injustice qui seront les vrais amis, les seuls sauveurs de l'Allemagne, lorsqu'ils cesseront d'être une minorité tremblante ou exilée et quand leur voix trouvera l'écho qu'elle mérite pour éclairer et désillusionner les âmes incapables de pactiser avec l'injustice dénoncée. Des ouvrages de ce caractère font plus pour la sauvegarde de l'humanité que la conjuration du mensonge qui s'efforce de galvaniser la lassitude des Empires Centraux ou d'égarer l'opinion. La vérité libérera ceux qui la cherchent.

Eugène GRISELLE,
Secrétaire du C. C. P. F.

La France en Palestine

La représentation de la France dans l'organisation de la Palestine a été confiée à un diplomate de valeur, M. Georges Picot, qui a reçu le titre de haut commissaire. Il joue à Jérusalem, depuis que les [illegible] Sainte, le rôle important qui [illegible] à la puissance protectrice de la catholicité dans les Lieux Saints.

Les droits de la France sont l'héritage des divers régimes qui se sont succédé dans notre pays; ces droits, confirmés dans les traités conclus avec la Porte par François Ier, Louis XIV et Louis-Philippe, ont été solennellement reconnus dans le traité de Paris et dans le traité de Berlin. La France a la charge officielle de défendre les intérêts latins en Palestine et d'y protéger les sanctuaires.

Au reste, en ce qui concerne les religieux catholiques établis en Palestine, la France tient la première place par le nombre et l'importance des institutions dont ils s'occupent, et l'Etat français possède même en toute propriété plusieurs basiliques et chapelles élevées dans les lieux auxquels s'attachent les pieux souvenirs chrétiens.

M. Georges Picot, désireux de renouveler la tradition interrompue par les hostilités, a été reçu le 16 décembre à la basilique du Saint-Sépulcre par le clergé latin, qui, après un *Te Deum*, a entonné le chant "Dieu sauve la République."

Le 17, il a fait une entrée solennelle à Bethléem, où les Franciscains de Terre-Sainte l'ont reçu cordialement dans leur église, tandis que les orgues jouaient la *Marseillaise*. La population, massée sur la place, l'a acclamé.

Au moment où les armées britanniques approchaient, les Turcs ont donné de nouvelles preuves de leur fanatisme et de leur cruauté. Le patriarche latin, mis en état d'arrestation, a été brutalement expulsé de Jérusalem et déporté à Nazareth. Son auxiliaire, Mgr Piccardo, un évêque très âgé, a été déporté à Damas, où il a succombé récemment à la fatigue et aux mauvais traitements.

Le patriarche grec orthodoxe et le patriarche arménien ont été également malmenés avec sauvagerie, sous l'œil complaisant des Allemands.

Un demi-million en fumée

La ville de Peterboro, Ont., a été le théâtre d'un sérieux incendie qui a détruit la moitié du quartier des affaires où se trouvaient d'importants édifices. Le feu a été provoqué par l'explosion des bouilloires dans un magasin. Les dégâts sont estimés à un demi-million. Il n'y a pas eu de victime.

Le contrôle des chemins de fer aux Etats-Unis n'est pas un succès

Le contrôle des chemins de fer aux Etats-Unis par les autorités fédérales ne semble pas être un succès.

On annonce qu'entre Shamokin et Mahanoy City, en Pennsylvanie, il y a 40 milles de voies d'évitement bloquées par des convois chargés de charbon dur et que les mines d'anthracite ne fonctionnent qu'une demi-journée par jour, à cause de la congestion.

La misère des villes serait fortement atténuée si le service des chemins de fer était plus efficace. Il y a certainement des défauts quelque part et la disette du charbon a une autre cause que le manque de combustible.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ALBERTVILLE, Sask.

[illegible] premier jour du Nouvel An, M. le [illegible] Rebel nous donnait au prône les [illegible] tiques de la paroisse pour l'année [illegible] mais comme c'est la première [illegible] que l'occasion se présente, nous [illegible] cru bon de retourner quelques [illegible] en arrière afin de constater de [illegible] les progrès accomplis depuis 1914. [illegible] 1914, la paroisse comprait 51 familles, elle en comptait 78 en 1917. [illegible] 1914, il y avait [illegible] célibataires, il y [illegible] 20 en 1917. [illegible] 1914 les communions étaient au [illegible] de 238, elles étaient de 327 [illegible].

[illegible] 1914, il y avait d'inscrites au registre paroissial 320 âmes. Les inscriptions montaient à 456 âmes en 1917. [illegible] ceux de nos compatriotes qui [illegible] les plus gros centres canadiens [illegible] de la [illegible] les progrès [illegible] paraîtront peut-être peu significatifs, mais pour nous qui [illegible] contre tant d'obstacles, [illegible] qui avons connu les durs commencements [illegible] nous sommes [illegible] du résultat de nos efforts.

[illegible] nous rappelons le temps [illegible] paroissiens de St-Jacques d'Albertville se réunissaient tous au presbytère (servant alors de chapelle) pour entendre la Sainte Messe, on [illegible] s'empêcher [illegible] l'angoisse [illegible] continue de [illegible] population [illegible] le fait que la [illegible] chapelle [illegible] en 1915, et [illegible] depuis [illegible] ne peut suffire [illegible] tout le personnel [illegible] les petits Canadiens [illegible].

[illegible] que nos célibataires [illegible] année en année [illegible] augmenteront [illegible] où voici les [illegible] longtemps [illegible] foyers sans [illegible] à l'emprunt [illegible] précisément [illegible] tous les groupes [illegible] canadien français [illegible] c'est notre [illegible] toute l'histoire [illegible] est là pour le prouver.

[illegible] visite de [illegible] semaine de [illegible] la visite du pasteur est un [illegible] toujours [illegible] Toujours [illegible] rappelle à tous [illegible] heureux, à ceux surtout qui [illegible] expatriés et se sont vus sous [illegible] la force des circonstances [illegible] de cette visite [illegible] et [illegible] à tous les points de vue [illegible] sublime, en effet, que [illegible] reçu au [illegible] l'on voit agenouillés [illegible] ensemble dans une [illegible] la femme et les enfants [illegible] Dieu [illegible] des [illegible] devant l'an [illegible] et lui demandent [illegible] nouvelle année [illegible] Il n'y a que la religion catholique romaine qui puisse [illegible] avide de [illegible] celui-là, si [illegible] et si grands.

[illegible] celui de [illegible] général, un peu partout. [illegible] temps de l'an [illegible] des différentes [illegible] à l'envi. [illegible] assemblées [illegible] Cercles Agricoles [illegible] et [illegible] des [illegible] et nous avons [illegible].

[illegible] arrondissements scolaires Bégin, [illegible] et Emilebourg, ont tenu [illegible] assemblées annuelles et chacun [illegible] déclaré enchanté de la bonne [illegible] des affaires. Un seul point [illegible] l'horizon. La pénurie des institutrices bilingues. C'est précisément [illegible] cela que l'école d'Albertville et [illegible] d'Emilebourg sont fermées [illegible] ment.

[illegible] comptons aussi, dans la paroisse, trois cercles agricoles qui ont [illegible] contribué à améliorer nos [illegible] d'animaux. Trois beaux spécimens de la race bovine "*Shorthorn*" [illegible] actuellement entre les mains de [illegible] associations. Le cercle d'Albertville a en outre un beau spécimen de la race porcine "*Yorkshire*" à ses soins, et [illegible] nouvelle association s'est formée récemment avec l'intention de [illegible] le prêt d'un étalon pur sang. [illegible] est de nature à encourager [illegible] cultivateurs qui font de l'élevage [illegible] spécialité, d'autant plus que c'est [illegible] industrie payante pour le temps qui [illegible].

Nous regrettons d'avoir à enregistrer deux vilains accidents arrivés à [illegible] de nos braves cultivateurs, au commencement de la nouvelle année, [illegible] Emile Brassard et J. L. [illegible]. Le premier s'est cassé la clavicule de l'épaule gauche en tombant [illegible] d'une charge de foin. Le lendemain, le second se faisait arracher [illegible] doigts dans sa moulange en voulant la nettoyer pendant qu'elle était en opération. Malgré le contretemps [illegible] leur cause cette dure épreuve, nos [illegible] braves supportent courageusement ce malheur. Ils ont bonne espérance que dans quelques semaines ils pourront vaquer de nouveau à leurs occupations. Aux deux familles éprouvées, nous offrons toutes nos sympathies.

—M. et Mme Joseph Lavoie ont eu la douleur de perdre leur bébé le 22 courant. Nous sympathisons avec la famille en deuil.

— Le même jour, M. Emile Berndom, bien connu ici, unissait sa destinée à Mlle Adelina Lavallée, ancienne institutrice d'Albertville. Aux nouveaux époux nous souhaitons un heureux ménage et des petits Canadiens.

ARBORFIELD. Sask.

Mariage- M. Henri Potié, de Pars-Les-Romilly (France), vient d'épouser en seconde noces, lundi 28 janvier, Mlle Hélène Lacroix, de Vieile-Comte (France). Toutes nos félicitations.

La plupart de nos jeunes gens n'ont pas encore reçu de réponse définitive à leurs demandes d'exemption. Il semble qu'on prenne plaisir à les renvoyer d'un tribunal à l'autre, de Tisdale à Spooner, de Spooner à Prince-Albert, etc., etc. Tous ces retards, tous ces renvois ne nous disent rien qui vaille. Faut-il donc si longtemps pour comprendre que la famine menace l'Europe et qu'il faut plus d'hommes *sur les champs de blé que sur les champs de bataille !..*

Une famille malheureuse. Il y a environ un an, M. J. M. Lebras, de Rassdon, qui travaillait dans les chantiers de Peesane, donna tout à coup des signes de démence. On s'empara de lui, et, sur l'avis du médecin de Tisdale, on le fit enfermer à l'asile de Battleford, où il se trouve encore à l'heure actuelle.

Depuis lors, Mme Lebras, femme de ce malheureux, était restée sur sa ferme avec ses quatre enfants. Elle vivait de son travail, aidée par la charité compatissante de ses voisins. Après avoir fait cet automne une visite à son mari, elle était revenue chez elle, paraissant atteinte d'une mélancolie très explicable... On n'y prit pas garde tout d'abord.... Mais ces jours derniers on constata, paraît-il, que le chagrin avait altéré sa raison.

Sur la demande d'un voisin, le maire d'Arborfield fit immédiatement transporter Mme Lebras et ses quatre enfants hors de la municipalité, c'est-à-dire à Tisdale. On nous dit que Mme Lebras sera envoyée à l'asile de Battleford et que les quatre enfants seront placés dans un *orphelinat protestant* de Moose Jaw.

Il est étrange que M. le maire n'ait pas averti M. le curé d'Arborfield, lequel aurait certainement trouvé dans la paroisse quelques familles catholiques capables de se charger de l'éducation des pauvres enfants Lebras. Tout s'est fait avec une rapidité vertigineuse, et c'est avec stupéfaction que les paroissiens d'Arborfield ont appris la folie (?) de la mère et le placement des enfants.

M. et Mme Lebras sont des Bretons venus de France il y a quelques années. Ne parlant guère que le breton, ils auront de la peine à faire constater leur état mental par les médecins anglais.

BELLEVUE, Sask

- La réunion annuelle du district scolaire a eu lieu le 21 pour l'élection d'un commissaire d'école. M. H. Gaudet a été réélu. Il avait été d'abord décidé de rouvrir l'école le 1er février, mais étant donné le temps froid, les commissaires ont résolu de retarder la rentrée jusqu'au 1er mars.

M. Leblanc, dont le terme d'office comme marguillier était expiré, a été réélu pour un nouveau terme.

- M. l'abbé A. Théoret, de Dauphin, Man., était récemment en visite chez ses parents et amis.

M. et Mme N. A. Houle, d'Ens, Sask., ont visité M. et Mme J. A. Houle.

Mlle J. L. Donahue, après avoir passé quelques semaines ici chez des amis, est retournée à Marcelin.

MONTMARTRE, Sask.

Le mouvement commencé il y a quelques temps pour la contruction d'une église à Montmartre a été couronné d'un grand succès, malgré les appréhensions de M. l'abbé O. Rioux. La tournée de la paroisse faite par M. Rioux accompagné de M. Ch. Ecarnot dans les journées les plus rudes de l'hiver montre assez le zèle de tous les deux pour cette œuvre. De leur côté, les paroissiens se sont montrés très généreux et ont dépassé le montant qu'on espérait comme premier pas pour la future église.

-Une partie de cartes, le 17 janvier a rapporté la somme de $31.00.

—Derniers arrivés: Mme Dr Lavoie, M. et Mlle Paquette, beau-frère et belle-soeur du docteur.

—Naissance, chez M. Ernest Baulne, une grosse fille, baptisée sous les noms de Marie-Bernadette-Lucienne. Parrain et marraine: M. et Mme L. Ph. Coté.

—Mlle Pagé, institutrice à l'école Joffre, nous a quittés pour Ponteix. Nos meilleures souhaits l'accompagnent dans sa nouvelle position.

-Le mariage de M.A. Jalbert, fils de M. A. Jalbert, de Kendal, avec Mlle Yvonne Compal, fille de M. W. Compal de Montmartre, a été célébré à Régina le 21 janvier. Les nouveaux époux sont partis pour l'Est et, à leur retour, résideront à Kendal.

M. l'abbé O. Rioux vicaire à Montmartre a été nommé organisateur de l'A. C. J. C. C'est certainement une sage nomination et nous en félicitons cordialement le titulaire.

MARCELIN, Sask.

Le vingt deux janvier M. René Abgrall, de Blaine Lake, conduisait à l'autel pour la cérémonie du mariage Eva Garand, fille de M. Pierre Garand de cette paroisse.

M. l'abbé Morin, en visite à Marcelin, a présidé à la cérémonie en l'absence du curé.

M. Myre est allé passer la semaine au Pas, chez Monseigneur Charlebois où se trouve le Père Turquetil, l'apôtre des Esquimaux de Chester Island.

Mgr Charlebois est en très bonne santé actuellement.

Le district rural de Marcelin bénéficie du téléphone depuis des mois. Les gens du village ont hâte d'avoir leurs boîtes aussi. Ça vient tout de même, les poteaux sont plantés et les fils se posent.

L'abbé Derome de St-Hippolyte, accompagné de M. Pelletier, commissaire [illegible] l'école de l'endroit, sont venus à Marcelin s'entendre avec les Sœurs de la Présentation pour l'établissement d'un grand pensionnat en cette magnifique paroisse Canadienne.

Il n'y a pas de doute que la chose réussira avec le temps. Il en est des religieuses comme des prêtres dans l'Ouest, la moisson est abondante mais les ouvriers sont rares.

DUCK LAKE, Sask.

Dans une réunion de cultivateurs présidée par le maire Mitchell, à laquelle assistaient plusieurs des principaux fermiers de l'endroit, on a discuté la proposition de la Compagnie de Grain Terminal d'ériger un élévateur ici. Aucune décision définitive n'a été prise encore, mais un comité a été nommé pour faire connaître le projet, ou du moins, la question d'un élévateur à Duck Lake au plus grand nombre possible de cultivateurs et les amener à la discuter dans une réunion publique.

Dimanche, 27, le cercle de notre local tenait sa seconde réunion mensuelle au presbytère, que le R. P. Curé tient toujours ouvert à la disposition des officiers de l'A. C. J. C. Disons de suite que le nouveau comité nommé il y a un mois, donne des signes de vie non équivoques, et semble décidé à tailler de la besogne cette année. Le jeune élément avait tôt convoqué cette réunion pour débattre la question d'une soirée dramatique, comme celle de l'an dernier, preuve qu'il se sent de force à entreprendre la tâche. Bravo! On en a donc parlé, et il n'y eut qu'une voix pour dire: Essayons de nouveau, et même, tâchons de faire mieux. Et séance tenante un comité fut nommé pour s'occuper de trouver une pièce, des acteurs, et... des musiciens. Car, paraît-il, le cercle veut avoir son orchestre, qui se chargera de mettre la note gaie dans nos réunions et aidera ainsi à maintenir l'harmonie parmi nous. Notre nouveau constable, un amateur enthousiaste de la scène, a bien voulu offrir son concours, nul doute que son expérience sera d'un grand secours.

A cette même assemblée, il a aussi été décidé d'augmenter le nombre des dames du comité auxiliaire et une nouvelle directrice fut ajoutée, laquelle sera notifiée en temps voulu. Il fut aussi proposé et résolu de charger un des membres du comité de faire de la propagande pour notre vaillant journal le *Patriote*. Ce poste a été confié à M. T. Carberry, qui n'attend que ses lettres de créance pour se lancer. Il se propose de faire abonner tous les membres du cercle, cela va de soi, et même tous les paroissiens qui ne le reçoivent pas encore.

Avant de se séparer, les officiers ont décidé de se réunir tous les mois, le troisième dimanche, au même endroit.

Dimanche après-midi, le vent s'est mis à souffler en tempête pendant que tombait une neige épaisse et que le thermomètre descendait à 30 degrés au-dessous de zéro. Vraiment le signe des anciens que les Avents froids annoncent un hiver doux n'a pas grande chance de se réaliser cette année à moins que ce soit tout à fait sur la fin de l'hiver.

M. et Mme Dr Touchette ont fait baptiser leur dixième enfant Aline-Marie-Thérèse. Parrain et marraine: Almour et Julia, frère et soeur de l'enfant.

On va faire de l'élevage dans l'Ontario

La province d'Ontario vient de s'apercevoir qu'elle possède des millions d'acres de terre convenant parfaitement pour l'élevage et qui restent présentement improductifs. Le ministère de l'Agriculture a décidé de choisir une superficie de 5,000 acres pour y établir un ranch de démonstration pour les moutons et le bétail. Il espère encourager ainsi l'industrie de l'élevage sur une grande échelle.

Ces terrains vacants couvrent une étendue plus considérable que les Iles Britanniques. Ils sont situés dans les districts de Muskoka, Parry Sound, Sudbury, Manitoulin, Algoma, Témiskaming et Haliburton.

La Chambre de Commerce des Etats-Unis, dans un referendum proposé à tous les hommes d'affaires du pays, suggère que l'on refuse de renouer des relations commerciales avec l'Allemagne, à moins que celle-ci n'adopte un régime de vie démocratique. On compte réduire de la sorte la morgue teutonne.

L'Hirondelle de Ponteix

[illegible]: A. LIBOIRON. PONTEIX SASK.

PONTEIX, SASK., MERCREDI 30 JANVIER 1918. No. 4

Assemblée paroissiale

[illegible] le dimanche 20 [illegible] MM. Gédéon [illegible] R. Gauthier, marguilliers [illegible] MM. Roberge [illegible] [illegible] Mgr [illegible] P. Mathieu [illegible]

[illegible] teurs, la paroisse ne veut faire opposition à personne, chacun ayant le droit d'en faire autant.

La paroisse a été la première de la région à ouvrir un Couvent. Il y a cinq ans. Elle s'est réjouie quand, plus tard, elle en a vu d'autres s'ouvrir à Willow Bunch, Radville, Lafleche et enfin Gravelbourg. Non, elle ne veut pas tout [illegible] pour elle. Elle [illegible] laisser à [illegible] Prince-Albert, le Parlement à Régina et le Jugement dernier en la vallée de Josaphat!

—MM. Joseph et Gédéon Dupuis, Mme Aurèle Lapien sont [illegible] excursion, et [illegible] ont amené trois nouvelles familles [illegible].

—M. J. Aubé, de Montmartre, a visité MM. Lacoursière et Béliveau.

M. L. Pernèt, de Vanguard, est venu à Ponteix pour ses affaires.

1908-1918

Cette année, la paroisse célébrera le 10e anniversaire de sa fondation par le R. P. A. Royer. A cette occasion, en attendant le programme des fêtes, la piété des fidèles veut offrir en souvenir un magnifique maître-autel.

Voici la liste des souscriptions.

Mme J. O. Ste-Marie, $5; Ed. Therrien, $5; X. Filiatrault, $5; Julien Lallier, $50; Gédéon Dubois, $25; Adrien Liboiron, $20; Treflé Tessier, $15; Alcide Dumont, $5; Philias Côté, $5; Ed Carignan, $10; Homer Pelchat $5; Rév. A. Royer, 50.

(A Suivre)

Comité de l'"Hirondelle"

Lecteurs, n'oubliez pas que le Comité s'assemble tous les mercredis pour rédiger son prochain numéro. C'est donc en ce jour qu'il vous faut envoyer les nouvelles et les annonces que vous désirez lire dans le journal de la semaine suivante.

Le Comité vous prie aussi de vous rappeler que nous devons nous soutenir réciproquement, et que, par conséquent, si vous tenez à voir l'Hirondelle vous continuer ses visites, allez, pour vos affaires, dans les maisons qui se font recommander par elle et dont les annonces la soutiendront.

—Mme P. Meloche est allée à Régina voir ses enfants.

—M. et Mme G. St-Cyr sont allés passer quelques jours à Régina.

Baptêmes

Joseph-Edgar, fils de Lucien St-Cyr et de Bertha Portelance. Parrain: Joseph Thomas Baril; marraine: Eva Portelance.

—Marie-Rose-Amanda, fille d'Ernest L'Heureux et de Rose-Anna Provençal. Parrain et marraine M. et Mme Wilfrid Béliveau.

Mariage

Ernest-Hanna et Rose Gray. Témoins: Pierre Cornet et Athalie Rose Whiteford.

Abjuration

Les jours derniers, le Rév. A. Royer, curé de la paroisse avait la joie d'admettre au giron de l'Eglise, après lui avoir conféré le baptême, un Anglais suffisamment instruit et de bonne volonté.

Nos joyeux typos

Un journal a publié, à la suite l'une de l'autre les deux informations suivantes qu'une transposition typographique défigure joyeusement:

UN GRAND MARIAGE

Deux mauvais garnements, les nommés G. et S. s'amusèrent à tourmenter hier après-midi, le chien de M. Z. le constructeur si estimé, auquel ils avaient attaché une casserole à la queue et introduit des pétards dans les oreilles.

Une foule d'amis sont venus leur présenter leurs compliments et leurs meilleurs vœux de bonheur, auxquels nous sommes heureux de joindre respectueusement les nôtres.

DEUX CRETINS

Hier, a été célébré, en l'église paroissiale de St-Jean, le mariage de M. H. l'excellent fabricant d'automobiles, avec Mlle Hélène R. Ces deux imbéciles ont été conduits par un agent au poste de police, où procès-verbal a été dressé contre eux. Souhaitons qu'on les envoie réfléchir dans une maison de correction sur la stupidité de l'acte qu'ils viennent de commettre.

Claire Ferchaud

(Suite)

[illegible]

[illegible] Monseigneur [illegible] ment aux [illegible] préta le [illegible] en sa faveur, et autorisa la construction de la chapelle.

Cette construction se fit en 1862 et la chapelle fut bénite au mois de Septembre. La famille était au comble de la joie. Et Dieu aussi était content car, à partir de ce jour, les accidents du passé ne se renouvelèrent plus.

La chapelle de Notre-Dame de la Garde est une chapelle très humble, sans style, comme on en voit partout dans nos campagnes, et qui peut contenir au plus une dizaine de personnes. Détail curieux: tandis que plusieurs fois déjà l'on a dû reblanchir les murs intérieurs, la statue de la Vierge garde sa fraîcheur des premiers jours.

Insensiblement, il s'est établi un courant de visites pieuses à cette chapelle. Il semble que la Très Sainte Vierge se plaise à répandre ses bienfaits sur ce côteau qui domine les contrées où le Bienheureux M[illegible] tant de fois [illegible] ses courages. Par ce temps [illegible] les visites se sont faites [illegible] et de jour en jour [illegible] Notre-Dame [illegible] vous êtes sûr [illegible] les pèlerins. Et ce [illegible] trains chargés le [illegible] statue de Notre-Dame. D'autres apportent [illegible] les photographies de leurs [illegible] pour en solliciter une [illegible]. Au commencement de [illegible] on en comptait déjà 23,000. [illegible] jour les visites et les [illegible] en apportent de nouvelles.

Mais pourquoi cette petite chapelle Notre-Dame attire-t-elle les [illegible] puisque d'autres chapelles [illegible] élevées en l'honneur de [illegible] Pourquoi, demandons-nous [illegible] toujours gratuit? Pourquoi? [illegible] la Sainte Vierge [illegible] la Sainte Vierge a [illegible] cette chapelle une petite [illegible] et qui l'incline [illegible] Nous cherchons pas [illegible].

Quoi qu'il en soit, les Pèlerins des Ruelliéres montent avec empressement le côteau, prient avec ferveur la Très Sainte Vierge, et redescendent joyeux, meilleurs, consolés.—Que Dieu en tire sa gloire, et de plus en plus.

L'IMAGE DU SACRE-COEUR DE LOUBLANDE

Beaucoup désirent avoir l'image du Sacré-Cœur, en reproduction de celle qui, peinte d'après les indications de la Voyante, est vénérée dans l'Eglise de "la Sagesse" à Saint-Laurent et dans celle de Loublande. Cette image est éditée en petit format chez Biton, éditeur, à Saint-Laurent-sur-Sèvres, (Vendée) au prix de 20 centimes l'exemplaire. Volontiers je reproduirai ici la description qu'en fait le Bulletin paroissial d'Ardelay (Vendée).

Le Sacré-Cœur est debout, vêtu d'une robe traînante ivoire, traversée d'un manteau de pourpre, en écharpe, ainsi que celui de l'apparition de Paray. Les extrémités des pieds dépassent la robe, comme ceux de Notre-Dame de Lourdes, et laissent voir les traces sanglantes d'un rouge vif, faites par la percée des clous. Il en est de même aux mains, dont la gauche, montre le cœur de chair, surmonté d'une petite croix et de légères flammes. Le bras droit est levé et légèrement coudé, comme celui du Sacré-Cœur dans la statue de l'Apostolat de la Prière. C'est la physionomie du Christ qui donne toute sa signification à ce geste. Il semble dire, "Oh! que je souffre! Je suis torturé, broyé, anéanti sous le pressoir de la douleur... et c'est pour vous, à cause de vous!... Et de consolateurs je n'en trouve point. Voyez s'il est une douleur semblable à ma douleur!

La tête est légèrement inclinée vers l'épaule droite comme celle d'un homme qui fait effort et se voûte pour supporter un fardeau ou parer un coup qui va l'écraser. La figure est décomposée par la tristesse, la torture et l'angoisse. On dirait un homme usé avant l'âge par des années de tourments. Le front ne porte pas la couronne d'épines, mais celles-ci ont laissé leurs traces quand même. Nombreuses gouttes d'un sang vermeil perlent au-dessus des sourcils et les yeux pleurent des larmes de sang. Cette tête endolorie et sanglante est encadrée par la chevelure longue et bouclée et par la barbe également bouclée ou frisée que la tradition a toujours prêtées au Christ. Le chef auguste se détache très nettement au centre d'un nimbe blanc légèrement nuageux.

Mais c'est le cœur surtout qui arrache les larmes et captive douloureusement les regards. Un réalisme terrible dénonce l'œuvre du péché et fait trembler le pécheur tout à la fois d'épouvante et d'amour, d'espérance et de crainte. C'est ce cœur, "ce pauvre cœur meurtri", comme dit la petite Voyante, qui souffre et semble s'ouvrir pour nous sauver tous et pour sauver notre chère France.

La couronne d'épines est largement placée sur le cœur, dessiné plutôt d'après nature; on voit presque en entier l'organe et le symbole de l'amour, mais encore une fois dans quel état! Vingt-huit piquants acérés, effilés, sont visibles, l'encerclant et le transperçant de part en part. Trente deux ou trente trois blessures terribles, profondes, sont visibles aussi et de beaucoup le sang coule à flots. C'est une énorme diagonale qui la traverse tout entier du sommet gauche jusqu'à la pointe droite. On dirait qu'une arme terrible à deux tranchants a été promenée du haut en bas, d'un même coup, par la main d'un misérable qui a pris son temps pour réussir et pour faire à la plaie de larges lèvres, toutes sanglantes, par où sûrement s'échapperait bien vite toute la vie, au milieu de tourments indicibles. Et comme si tout ce martyre ne suffisait pas encore, il semble que, dans cet état, on a voulu achever de broyer le cœur dans cet état, pour lui faire rendre plus de sang. On vraiment, il a bien été mis sous le pressoir."

J'ajoute encore quelques détails sur l'image. [illegible] reproduction [illegible] lit-on, ne rend qu'imparfaitement. Le Sacré-Cœur avait formellement demandé cette image et la religieuse de la Sagesse qu'on avait chargée de la peindre s'y était déjà essayée dix fois sans avoir réussi à contenter Claire. Sur l'ordre du Sacré-Cœur, la religieuse recommença une onzième fois, mais cette fois, [illegible] elle fit une image superbe, conforme à ce que désirait la Voyante.

Sans doute, il est difficile, dans une page en couleurs et en si petit format de rendre parfaitement l'expression de tristesse et de souffrance que porte, au tableau primitif, le visage du divin Maître. Pourtant, vue à la loupe, l'image rend assez bien les traits du tableau de Loublande et de Saint-Laurent. Des cartes postales ont aussi été faites où l'expression de la physionomie est mieux rendue peut-être mais elles ne seront pas rééditées, Claire elle-même ayant affirmé qu'elle avait été chargée de répandre une image et non une carte postale qui n'est pas traitée toujours avec le respect dû à une image sainte. Deux éditions en couleurs vont bientôt paraître, une grande à 5.50 et une moyenne à 3 fr. environ, chez M. Biton, seul dépositaire à Saint-Laurent-sur-Sèvres (Vendée).

Tels sont les faits sommaires qui résument à la fois et ce que nous savons des événements de Loublande et la conduite à tenir par rapport à ces faits. Beaucoup, plus pressés que l'Eglise, voudraient voir les évêques se prononcer dès maintenant et exciter par là-même la dévotion des fidèles, pour nous, sachons comprendre que tel n'est pas leur rôle. Ils étudient, ils pèsent les raisons pour et contre, ils attendent que les faits viennent donner tout le poids nécessaire à des événements qui, au points de vue surnaturel, sont considérables si réellement le doigt de Dieu est là. L'Eglise n'est point pressée quand il s'agit de prononcer un jugement de cette importance. Nous voudrions, dans l'élan de notre bien légitime curiosité, savoir tout, pour calmer nos anxiétés et encourager nos espérances. Ne serait-ce pas le cas de répéter à tous la parole même de Claire Ferchaud à sa tante: "A tous ceux qui vous interrogeront je demanderai bien de prier plutôt que de faire les curieux".

Conformément au désir de nos évêques, nous garderons désormais le silence sur les faits de Loublande jusqu'à ce que l'Eglise se soit définitivement prononcée. Alors tous les détails, connus des maintenant par ceux qui ont mission d'étudier ces questions, seront publiés pour la plus grande gloire du Sacré-Cœur et manifesteront de nouveau son amour de prédilection envers notre patrie.

En attendant, notre devoir à nous est de prier beaucoup afin que Dieu se laisse fléchir par nos sacrifices et nos supplications. Ne nous lassons pas d'intercéder pour notre patrie et Dieu montrera la puissance de son bras quand nous aurons mérité son secours.

M. MARTIN.

Il y retard et retard

Le Manchester Guardian conte qu'il y a quelques jours, à Paris, le général Pershing, qui est très ponctuel, avait demandé une automobile pour deux heures précises. La voiture n'arriva qu'à deux heures trois minutes.—"Vous êtes en retard de trois minutes", dit le général à la femme-chauffeur. La Parisienne à l'esprit vif répliqua tout en démarrant, "Et vous, mon général, de trois ans."

L'allusion au temps pris par les Américains pour entrer dans la guerre,—temps trop long, d'après certains des alliés,—n'eut pas, paraît-il, pour effet de faire se prolonger la conversation. La machine fila et le général Pershing se tut. Une femme l'avait vaincu.

Le son et la moulée

OU LES CULTIVATEURS PEUVENT S'EN PROCURER

Le Ministère de l'Agriculture de Régina (succursale de l'organisation coopérative) publie la note suivante, qui sera très utile aux cultivateurs:

Vous n'ignorez pas que le Contrôleur des vivres a fixé le prix du son et de la moulée sur la base d'un prix fixe à Fort William de sorte que ces marchandises seront offertes dans les moulins de la Saskatchewan, aux prix approximatifs de $21.50 la tonne en vrac pour le son et $26.50 pour la moulée, ou approximativement $27.50 et $2.80 en sacs. Ceci devrait grandement stimuler la campagne de l'élevage des porcs et éveiller l'intérêt dans toutes les branches de l'élevage.

Les personnes désirant acheter du son ou de la moulée devraient communiquer avec la direction du moulin le plus proche et si l'approvisionnement disponible n'est pas suffisant pour satisfaire à la demande locale, elles devraient communiquer avec nous, car nous pouvons être en position de les aboucher avec d'autres sources d'approvisionnement. La division de l'élevage du gouvernement fédéral a établi une section spéciale à laquelle tout le surplus de son et de moulée doit être offert par les meuniers au prix fixé avant de pouvoir l'exporter. Si les meuniers de la Saskatchewan ou des provinces voisines offrent du son ou de la moulée à cette section, nous en serons avisés et nous serons en mesure de fournir aux acheteurs les noms des moulins qui ont un surplus disponible.

Des criblures nettoyées en quantités considérables sont aussi disponibles au char, à Fort William, à $5.00 la tonne. Comme il n'est pas possible de les concasser à Fort William, un arrangement a été fait par lequel les élévateurs à Moose Jaw et Saskatoon, si on le désire, déchargeront, concasseront, mettront en sacs et rechargeront les chars de criblures à $8.00 la tonne. Ce prix couvre tout ce qui est dû à l'élévateur, y compris les sacs. Les agents des sations peuvent s'assurer du prix spécial de taux de Fort William à n'importe quelle destination en s'adressant à leurs agents divisionnaires: mais si les chars sont envoyés à Moose Jaw ou Saskatoon pour concassage, il y aura un coût additionnel d'aiguillage d'un sou par cent livres. Nous serons heureux de fournir des échantillons de criblures et toutes les commandes de cette marchandise devront être envoyées à notre bureau. 15,000 livres constituent la charge minimum d'un char.

Les conditions pour toutes ces denrées sont une traite jointe au bill de connaissement. Les acheteurs qui ne sont pas connus personnellement du département devraient fournir des références de banque en envoyant leurs commandes.

W. W. Thomson,
Directeur des Organisations coopératives.

Convention des Grain Growers de la Saskatchewan

La grande convention des Grain Growers de la Saskatchewan aura lieu à Régina, les 12 et 15 février.

Les délégués devront prendre un billet simple d'aller de leur point de départ à Régina et se faire délivrer un certificat. Ceux qui voyagent sur plusieurs lignes devront avoir un certificat de chaque ligne. Ceci est absolument nécessaire pour obtenir la réduction sur le prix du retour. Les compagnies de chemin de fer n'accorderont pas cette année le retour gratuit: celui-ci sera égal à un tiers du billet simple. Les billets peuvent être achetés dans toutes les gares à partir du 8 février (pas avant) et seront bons pour le retour jusqu'au 19 février, à minuit.

En arrivant à Régina, les délégués doivent se rendre d'abord au "Bureau d'accomodation", situé au premier étage de l'édifice McCallum Hill, où on leur assignera une place pour leur séjour dans la capitale.

Les séances de la convention se tiendront dans l'église Métropolitaine.

Il y aura un concours de bannières. Toutes les bannières des associations locales doivent être apportées à la convention, même si elles *ne sont pas inscrites pour le concours*.

Chez les "Fermiers Unis" de l'Alberta

La convention des "Fermiers Unis" de l'Alberta, qui a eu lieu la semaine dernière à Calgary, a discuté plusieurs questions intéressantes. M. H. H. Hawkes, vice-président des Grain Growers de la Saskatchevan, a protesté contre les profits excessifs que font les marchands de gros sur les porcs. Dans l'état actuel, les éleveurs devraient obtenir un meilleur prix. Ils sont prêts à produire de la viande de porc à dix sous la livre, du moment que le consommateur l'aura à un prix relativement peu élevé: mais ils s'opposent à ce que les maisons de gros accaparent tout le profit. M. Hawkes a proféré certaines menaces à l'adresse du gouvernement unioniste s'il ne voulait pas prendre des mesures afin d'assurer au consommateur un prix en proportion avec celui payé au producteur.

Le nouveau bureau de direction des "Fermiers Unis" a reçu instruction d'étudier s'il n'était pas à propos d'établir des bureaux de placement à Calgary, Edmonton et Lethbridge, en vue de fournir la main d'œuvre aux cultivateurs.

M. H. H. Wood, de Carstairs, Alta., a été réélu président de l'Association à l'unanimité et l'assemblée lui a fait une belle ovation. M. Wood, qui a refusé plusieurs postes importants du gouvernement fédéral, jouit d'une immense popularité parmi les cultivateurs de l'Alberta.

Les cultivateurs sont-ils exemptés, oui ou non?

Sous ce titre, le *Bulletin* d'Edmonton publie l'entrefilet suivant:

"Le ministre de la milice a nié récemment que dans sa déclaration d'avant les élections au sujet des exemptions des cultivateurs, il ait eu l'intention d'abroger les termes de la loi du service militaire. La *Gazette du Canada* a cependant publié un ordre en conseil autorisant le ministre de la Milice à relever de ses devoirs militaires quiconque dont la présence est "essentielle pour promouvoir la production agricole." La contradiction entre la déclaration du ministre et l'ordre en conseil a pour effet de laisser pendante la question de savoir si les cultivateurs sont sujets à la conscription ou ont droit à l'exemption. Apparemment, on laisse à la discrétion du ministre de décider si tel ou tel cultivateur en particulier doit être exempté ou conscrit; alors combien de fermiers seront conscrits et combien resteront à produire des vivres? Cette situation n'est ni équitable pour le cultivateur, ni désirable en général. Si les cultivateurs sont exemptés, la chose devrait être établie clairement, soit dans la loi du service militaire, soit par un ordre en conseil. Si les cultivateurs ne sont pas exemptés parce qu'ils sont cultivateurs, comment est-on justifiable d'autoriser un ministre à exempter quelqu'un parce qu'il est cultivateur?"

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

BONNE AMIE

Par RICHARD MANOIR

—Dieu du ciel! Où voulez-vous aller la trouver à cette heure qu'il fait quasiment nuit?

Mais attendez donc qu'elle écrive! Et que vous n'avez pas dîné, qui plus est, ce qu'il y a justement une bonne friture qu'on vient d'apporter de l'écluse: des truites saumonnées... Ah! faut-y... faut-il!...

Mais M. Leverby refermait sur lui la grille du jardin, et Clémence entendit se perdre au loin le bruit du grelot de sa bicyclette.

—Oh! avou leu vélo, ils sont tertous comme le *diable*, y a rin à leu dire.

Et, appelant André, elle descendit avec lui à la cuisine pour lui servir son petit dîner.

XXXV

Cela parut à Clémence comme au plus mauvais temps, après la mort de la pauvre Madame, que ce dîner pris ainsi avec André sur un coin de la grande table de la cuisine.

L'enfant, l'oreille tendue au moindre bruit, ne mangea pas plus que ce triste soir où "tite mère" reposant dans le grand salon, on lui avait dit qu'elle était partie.

"Bonne Amie" aussi était partie maintenant, et pas plus que "tite mère" elle ne l'avait embrassé avant de s'en aller.

Et il souffrait, le pauvre petit, à l'idée de ces lointains voyages qu'entreprenaient, l'une après l'autre, celles qu'il aimait. Sa pauvre petite intelligence flottait dans un vague douloureux.

"Bonne Amie" était-elle allée rejoindre "tite mère" dans ce beau Paradis d'où, elle le lui avait dit, on ne revient jamais?

Il ne lui fallut ni histoire ni chansons ce soir-là, et ce ne fut que très tard qu'il s'endormit en pleurant.

. . . .

M. Leverby, la tête en feu, les tempes battant à se rompre, avait filé à une allure vertigineuse vers la gare de Monty.

Nul doute pour lui que c'était la direction que Mlle Brunnel avait prise en sortant de chez lui.

Peut-être l'y trouverait-il, encore si elle n'avait pas eu le train qui devait la conduire à destination, et, en tout cas, il apprendrait là, en questionnant le personnel de la gare, le lieu où elle s'était rendue.

Monty est à huit kilomètres de Chavette-Saint-Brice.

La route qui y mène est large, bordée en partie de vieux peupliers, derniers vestiges de l'ancienne plantation et déjà marqués d'une entaille pour l'abatage et d'arbres fruitiers grêles, tordus et ébranchés par les bourrasques.

La nuit tombait douce, enveloppante comme une caresse, noyant tout dans une jolie grisaille de rêve. Un suave parfum montait des prés et des champs qui s'endormaient. De temps à autre, un meuglement sortait d'un paquis, l'aboiement d'un chien de garde y répondait. Il y avait partout des bruissements d'ailes, des froissements d'élytres, des frôlements indistincts. Quelques oiseaux de nuit planaient mollement dans l'air alangui.

Au loin quelques masses sombres, piquées de points de lumière semblables à des lucioles, indiquaient de petits hameaux blottis au fond du vallon.

M. Leverby eût pu les nommer tous, car il les connaissait. Il eût pu dire quelle était cette lueur sournoise qui paraissait se dérober derrière un taillis, ou cette autre qui éclatait hardie dans une échancrure de hauts buissons. Il eût pu dire aussi d'où montait ce parfum de trèfle incarnat qui enivrait, et celui de verveine qui ranimait.

Mais M. Leverby allait sans rien voir, sans rien entendre, sans rien sentir: il allait dans le joli soir gris, poussé autant par la hâte anxieuse qu'il avait d'arriver à Monty que par celle, non moins anxieuse, de fuir sa grande maison où un nouveau vide venait de se creuser.

En moins de dix minutes, malgré les côtes assez raides qu'il avait eu à gravir, M. Leverby avait franchi la distance.

Ruisselant de sueur, il pénétra dans la petite gare où quelques quinquets fumeux venaient d'être allumés.

En quelques enjambées, de cette allure délibérée d'homme qui se sent un peu partout le maître, il traversa les salles d'attente vides et arriva sur le quai.

Un train partait. C'était le train de frontière, un petit train léger faisant le va-et-vient.

Le chef de gare, qui sortait de son bureau, aperçut M. Leverby et se dirigea aussitôt vers lui.

—Ah! s'exclama-t-il, vous voyagez donc, ce soir?

M. Leverby *eut une légère hésitation.*

—Fichtre! je ne sais trop, finit-il par dire un peu embarrassé, c'est oui ou non, suivant la façon dont je parviendrai à m'orienter.

Vous pourriez peut-être me rendre un grand service, mon cher Bonnard: j'ai un renseignement à vous demander: vous serait-il difficile, en ce moment, de m'accorder quelques minutes d'entretien?

D'un regard expressif, M. Leverby avait comme ramassé le quai de la petite gare, pour bien faire comprendre à son interlocuteur que ce n'était pas précisément là qu'il voulait lui parler.

Le bon Bonnard avait aussitôt compris.

—Nullement, je suis libre, au contraire, et je me mets à votre disposition, Monsieur Leverby.

Et tirant sa montre, il regarda l'électrique de la gare.

—L'express de Paris passe dans vingt minutes, dit-il, j'ai jusque-là.

Et il introduisit M. Leverby dans son bureau.

C'était une pièce maussade, au plancher de chêne délavé montrant, pourrait-on dire, la corde: aux murs enfumés garnis d'un côté de rayonnages où se voyaient quelques cartonniers. Du plafond bas, comme écrasé, pendait une lampe dont le large abat-jour vert rabattait la lumière sur une grande table couverte de paperasses administratives.

L'atmosphère y était lourde de tabac, de bitume et de phénol.

—Mon pauvre Bonnard, fit Leverby, de ce ton sur lequel il avait *promis tant de ponts*, de lavoirs et de petits rubans, il faudra bien que l'on pense à vous un de ces jours, car c'est infect ici.

Et il s'assit négligemment sur la première chaise venue.

Le pauvre Bonnard, entrevoyant déjà une seconde classe, fut tout rasséréné et disposé à rendre tous les services possibles à M. Leverby.

(A Suivre)

PRINCE-ALBERT

Retour de Mgr Pascal

Une lettre récente annonce que S. G. Mgr Pascal reviendra vers la mi-février à Prince-Albert.

La soirée de l'école séparée

[illegible]

L'établissement Burns à Prince Albert

[illegible]

La pêche dans le nord de la Saskatchewan

[illegible]

87 pertes de vie dans une explosion de mine

[illegible] ... le nombre de 87.

Des réfractaires qui n'en sont pas

On s'occupe actuellement, à Ottawa, de dresser des listes des hommes appelés sous les drapeaux en vertu de la loi du service militaire. Le chiffre des réfractaires tel que fixé jusqu'à présent est loin d'être exact. Dans des centaines de cas, des hommes qui ont reçu l'ordre des tribunaux de se présenter pour le service sont enrôlés dans des régiments volontaires. Ces jeunes gens ont donc été classés comme réfractaires alors qu'en réalité ils sont déjà en uniforme. Comme conséquence, le nombre réel des absents et des insoumis est bien moins élevé qu'on l'avait indiqué tout d'abord.

Le gouvernement britannique favorise l'idée que la Palestine doit être la patrie de la nation juive. Tous les Hébreux dispersés dans le monde entier semblent s'en réjouir.

A nos lecteurs.

Une indisposition de notre linotypiste ne nous a pas permis de faire composer cette semaine, toute la matière habituelle du journal et nous oblige à réduire à six le nombre de nos pages. Nos lecteurs voudront bien excuser ce contretemps.

M. l'abbé Kugener décoré de la croix de guerre

Nous sommes heureux d'apprendre que M. l'abbé Kugener, curé de Dollard, Sask., qui sert dans l'armée française depuis la première année de la guerre, a obtenu la croix de guerre et a été cité à l'ordre du régiment dans les termes suivants:

"Kugener Henri, soldat brancardier. Très bon soldat. Brave, ardent, ... dévoué ... depuis le ... mars 1915. A assuré son service dans des circonstances périlleuses et difficiles ... [illegible]"

M. l'abbé Kugener ... [illegible]

Pierce en liberté

[illegible]

Mais, oui! c'est notre pays

[illegible] ... les Canadiens."

Voilà bien tout notre crime à nous: c'est que nous avons un pays comme le Français, le Belge, l'Anglais, l'Américain, l'Allemand, et ce pays pour nous est le Canada.

Le Volume-Souvenir des fêtes du 3ème Centenaire de la foi au Canada

Avis aux souscripteurs

LETTRE DU CARDINAL SECRETAIRE D'ETAT

Fidèle à ses promesses, le Comité des fêtes du 3e Centenaire de l'établissement de la foi au Canada s'est appliqué à envoyer le *Volume-Souvenir* à tous ceux qui ont souscrit au moins $5.00 pour le succès de ces fêtes.

S'il se trouvait de tels souscripteurs qui n'auraient pas reçu le *Volume-Souvenir*, qu'ils veuillent bien en avertir le Père Odoric, Couvent des Franciscains, Québec, et le volume leur sera envoyé immédiatement.

Le Comité a offert au Pape et au Cardinal Secrétaire d'Etat des exemplaires richement reliés du *Volume-Souvenir*. Ces volumes ont été présentés par le T. R. P. Colomban M. Dréyer, franciscain, définiteur de son Ordre à Rome.

Le Cardinal Secrétaire d'Etat a répondu au nom de Sa Sainteté par la lettre suivante:

Révérend Père Colomban Dréyer,
Définiteur général,
Collège St-Antoine.

Mon Révérend Père,

Le Saint Père a eu pour agréable l'hommage filial du Compte-rendu des fêtes célébrées au Canada, à l'occasion du troisième centenaire de l'établissement de la Foi dans ce pays, que vous m'aviez prié de déposer aux pieds de Sa Sainteté, au nom du Comité de ces fêtes, et de la part de l'auteur, le R. P. Odoric Jouve, O. F. M.

Cet intéressant ouvrage, tout en restant un souvenir impérissable de ces fêtes grandioses, ne manquera pas d'en perpétuer, et à l'occasion, d'en raviver le souvenir bienfaisant dans les populations canadiennes, animées d'une foi si généreuse et d'un dévouement si profond à l'Eglise.

Aussi le Saint Père, qui avait daigné encourager ces fêtes avec la plus paternelle bienveillance, se plait-il à exprimer à l'auteur de ce Compte-rendu Son auguste satisfaction, et augurer les plus heureux résultats de sa publication.

Comme gage des faveurs célestes, Sa Sainteté vous accorde de cœur, ainsi qu'au Révérend Père Odoric Jouve, le bienfait de la Bénédiction Apostolique.

Je vous suis bien reconnaissant, pour ma part, de l'exemplaire que vous m'avez gracieusement offert, et je vous prie mon Révérend Père d'agréer l'expression de mes sentiments dévoués en Notre Seigneur.

"LE CROISE"

Bulletin du Comité permanent de la Langue française: Echo du Ralliement catholique et français en Amérique

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE JANVIER 1918

Conseils du Pape.—*Je me soucions!* — *Au service des intérêts français:* Observations et bons conseils.—*Entr'aide franco-catholique:*—*Honneur au français:*—*Reconnaissance de l'Acte*—*Une situation à mettre en clair.* — *L'aris de nos correspondants*, au sujet des "Prix de Parler français."—*Rôle social du Sacré-Cœur de Jésus:* Une fondation.—*Rappels aux principes:* Pour la justice et pour le droit: Contre le militarisme:—Respect au Pape! — *Pour l'unité nationale:* Arguments et témoignages d'origine anglaise: Le bilinguisme dans l'Empire britannique: L'Ontario, agent de désunion.—Prévoirs les dangers: S. Théodore.—*Vote importante.* *Presse catholique: Officiel de L.A. L. P. C.* "Pas de paix sans victoire?" Le péril de mesquines tracasseries: "London Catholic Herald". *Pages à garder:* Aimons et servons bien notre langue française: Hon. M. Thomas Chapais.—L'attitude d'un homme honnête: S. Ambroise.—*Bibliographies:* Almanach de l'Action Sociale Catholique: Commission de la Conservation au Canada: 1917: L'épluchette de blé d'inde: l'épi rouge: "Chemin faisant", d'Ernest Bilodeau: "Au service de mon pays", par Chs.-J. Magnan: L'Almanach de la Langue française pour 1918.—Le mot pour rire.

Prix de l'abonnement au *Croisé:* personnel, 50 sous par an: collectif: 4 numéros, ou plus, à la même adresse, 25 sous chacun. Adresse postale: No. 126, Casier, Québec.

LES MARCHES

Le marché aux bestiaux

PORCS—

Pesants	$15.00
Légers	$14.00 à $15.00
Verrats	$9.00 à $10.00

BOUVILLONS—

De choix pour boucherie	$9.50 à $10.00
Passables	$8.50 à $9.00
Ordinaires	$8.00 à $8.50
De choix pour boucherie	$9.50 à $10.00
De choix pour élevage	$7.50 à $8.00

TAURES—

Passables	$7.00 à $7.50

VACHES—

De choix pour boucherie	$8.50 à $9.00
Ordinaires	$6.50 à $7.00
Vaches à lait	$60.00 à $90.00

ANIMAUX MAIGRES (Stockers and feeders)

De choix	$8.50 à $9.00
Bons	$7.50 à $8.00
Ordinaires	$6.00 à $6.50

TAUREAUX—

Bons	$7.50 à $8.00
Ordinaires	$6.00 à $6.50

BOEUFS—

De choix	$8.00 à $9.00
Bons	$7.00 à $7.50
Conserve	$4.75 à $5.25

VEAUX—

De choix, légers	$9.00 à $10.00
Pesants	$8.00 à $9.00

MOUTONS ET AGNEAUX—

Agneaux de choix	$13.50 à $14.00
Brebis	$9.00 à $10.00

D. COUGHLIN & CO.

Le marché aux grains Winnipeg

BLE—

No. 1 nord	221
No. 2 nord	218
No. 3 nord	215
No. 4 nord	207

AVOINE—

No. 2 C. W.	85¾
No. 3 C. W.	79⅞
No. 1 fourrage	73⅛

ORGE—

No. 3	139
No. 4	134
Fourrage	116

LIN—

No. 1 N. W. C.	320½
No. 2 C. W.	317½
No. 3 C. W.	298

Prince Albert

BLE—

No. 1 nord	200
No. 2 nord	$1.95
No. 3 nord	190
No. 4 nord	173
No. 5 nord	140
BEURRE, la livre	50c
OEUFS, la douzaine	0.50
BOEUF, la livre	0.12½
PORC, la livre	0.18
MOUTON, la livre	0.22
AVOINE	70 à 75c
FOIN la tonne	$10.00
POMMES DE TERRE le minot	$1.10

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE immédiatement des instituteurs ou institutrices pour les écoles franco-canadiennes de la province. Salaire de $75.00 à $85.00 par mois. S'adresser à L'ASSOCIATION INTERPROVINCIALE. Boîte 111, VONDA, Sask. 46-50

CHEVAL ROUGE—Un cheval rouge, tache blanche dans le front; pesanteur 1400 lbs. Crinière noire, portant sur une patte à droite I. L. âge: 9 ans au printemps. Récompense, $25.00. Adresser informations à Delphis VAILLANCOURT, LAFOND, Alta. 46-49

TROUVE—Une montre a été trouvée aux environs de l'école Séparée. On pourra la réclamer aux bureaux du PATRIOTE.